
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 17/03/2022

Présents (par ordre alphabétique) : BOYER Pascale (députée des Hautes-Alpes), BRABANT Bernard, CHARABIA Librairie, CLIVIO Corinne, DALMON Pierre, DESCAMPS Anne-Chantal, DESCAMPS Bernard, DUCOS Elie, EUROSCOPE Association, FAURÉ Blandine, FAURÉ Daniel, GARNIER Corinne, GASDON Colette, GASDON Hervé, GOBILLARD Anne-Marie, GRECHEZ Michel, HELLER François, LECERF Catherine, LEPAPE Michèle, LETERRIER Bernard, MARROU Jehanne (adjointe au maire d'Embrun), MAYER Michelle, OURY Jean-Bernard, PEYRON Steeve, PICHARD Patrick, REYNAUD-VERMUNT Marie, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, SOURISSEAU Doriane, THERAUBE Anne-Marie, VIOSSAT Marc (Vice-Président du Département 05)

Représentés (pouvoir) : ADUEA Association, CANNET Patrick, CHAMBRIER Marion, COMPAGNIE DU RIGODON, FALCON-OURY Michelle, FATON Patrick, L.P.O., LEBRETON Annette, MAYER Sarah, OURY Jérémy, OURY Marie-Madeleine, PANACELIA, RIOU Jeanine, RIOU Vincent, SERRE Mireille, TAKERKART Patrick

Excusés : PORTEVIN Christine (Maire de Guillestre), SANCHEZ Alain (Maire de l'Argentière-la-Bessée)

Ordre du Jour :

- Présentation du rapport d'activités 2021
 - Présentation du rapport financier 2021
 - Présentation du budget prévisionnel 2022
 - Présentation des projets et des changements envisagés pour 2022
 - Question des adhérents
 - Elections au C.A. : 5 postes à renouveler (3 personnes physiques et 2 personnes morales)
-

1. Ouverture de l'A.G. par le président et présentation de l'ordre du jour

Le président ouvre l'assemblée générale en soulignant le plaisir que l'on a se retrouver en présentiel après 2 années sans réunion publique pour cause de situation sanitaire.

2. Présentation du rapport d'activités 2021

Pour **ram05**, 2021 a été une année de modernisation et d'évolution de notre radio (*dont notre changement de nom*), mais également une année difficile au niveau de la gestion (déficit budgétaire et déficit d'engagement associatif).

2.1. Etat des lieux de notre association au 31/12/21

- **Membres** : 164 adhérents en 2021, dont 132 membres individuel (incluant 35 animateurs bénévoles) et 32 associations/sociétés (en baisse par rapport à 2021).
- **Salariés (3,8 EQTP)** :
 - 2 journalistes (C.D.I. / Temps partiel 28h/hebdo)
 - 2 journalistes (C.D.I./Temps partiel 24h/hebdo)
 - 1 technicien (C.D.I. / Temps partiel 32h/hebdo)

Suite à la demande d'une adhérente, les salariés se présentent, pour mettre un visage sur une voix.

Simon Becquet parle des concerts délocalisés, en diffusion directe, et de l'engagement importante de **ram05** dans la vie politique locale par rapport aux autres radios.

Les salariés se sont choisis un référent-coordonateur en la personne de Paul Vintache. Paul se présente, suivi par Christophe Cerna et Viviane Guérard.

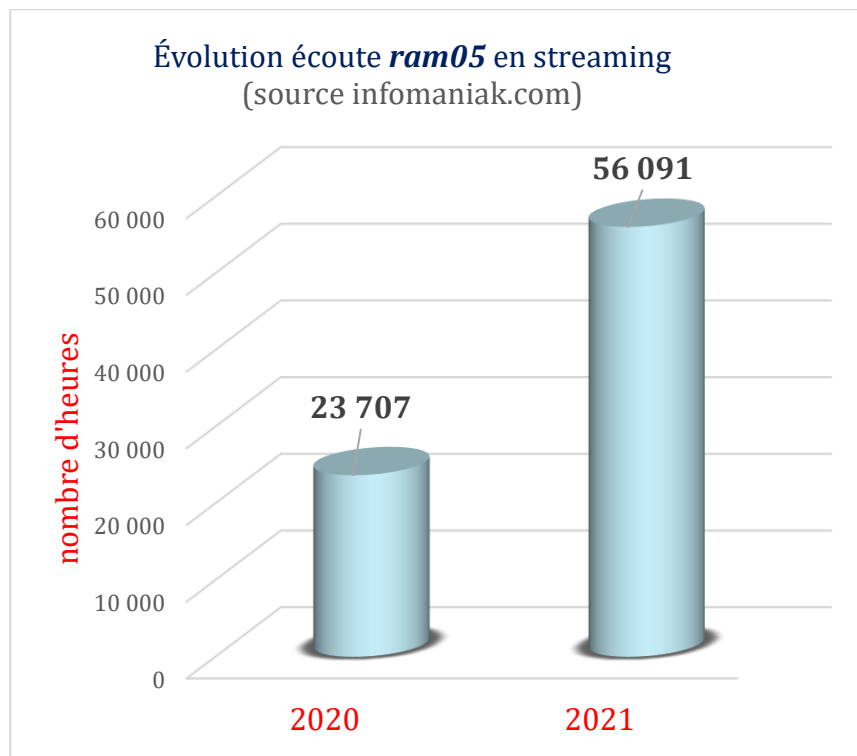
2.2. ram05 en chiffres et en actions

- **des programmes radiophoniques de proximité**, entièrement "made in Hautes-Alpes", de 8h30 à 21h ou 22h, soit plus de 13h de programmes quotidiens, soit 5.000 h/an, dont :
 - plus de 1.100 journaux d'infos locales
 - près de 300 magazines ou émissions sur des thématiques locales
- **une diffusion en direct (F.M.)** : du Sud Gapençais aux portes de Briançon (3 émetteurs, Gap, Embrun, Réotier).
- **une diffusion en direct (internet)** : dans tout le département ... et ailleurs.
- **une écoute en différé (podcasts)** : dans tout le département ... et ailleurs.
- **2 journaux d'infos départementales par jour**, relayant l'actualité des acteurs locaux, le quotidien de ses habitants et les atouts du département, et diffusé 2 fois chacun.
- **Plus de 160 adhérents**, dont 35 animateurs bénévoles venus de tout le département 05 (*Gapençais, Embrunais, Guillestrois, Pays des Ecrins*).
- **5 salariés** (3,8 équivalent temps-plein), tous en C.D.I.
- **39 ans d'archives sonores**, véritable "mémoire" du patrimoine de nos territoires hauts-alpins, des hommes et femmes qui y ont vécu, et des activités qui y ont été développées.

- **de nombreux et fidèles partenariats** : culturels, touristiques, économie locale, patrimoine, ...
- **un réseau d'auditeurs nombreux et fidèles**, via les ondes et via internet.
- **des programmes musicaux différents**, riches en découvertes, avec une mise en valeur des artistes locaux.
- **un partenariat avec Radio France Internationale**, pour une vision différente de l'actualité mondiale, européenne et française.
- des actions en direction du **monde de l'éducation**, des émissions sur les thèmes de **l'intégration**, de **l'emploi**, du **développement durable**, ...
- tout ceci **en liaison avec le tissu associatif** haut-alpin, avec lequel nous avons noué des liens étroits.

2.3 – Diffusion et audience

Grâce à notre nouveau site internet, entièrement remanié, plus complet, intuitif, et l'application mobile ram05, notre audience numérique a très fortement augmenté en 2021.



Sur ce nouvel outil, nous avons d'excellents retours de nos auditeurs, mais aussi des professionnels.

Le gros challenge était de fournir un index de recherche très fonctionnel, et le résultat obtenu par notre prestataire est très satisfaisant. Nous sommes toujours en relation avec lui pour améliorer ce qui peut l'être en fonction des retours.

Par ailleurs, il est à noter que 13.000 podcasts de nos programmes sont disponibles sur le site et l'application mobile.

En 2021, nous avons continué de mettre à niveau notre équipement, tant sur le plan des émetteurs que dans les studios

Enfin, nous avons procédé à l'installation d'un 5^e poste de travail, en bois, et commencé la sécurisation de nos branchements électriques internes.

2.4 - Projets 2022

Ceux-ci sont exposés dans le point 5 de ce compte-rendu.

2.5 - Conclusion

A l'aube de fêter ses 40 ans au printemps 2023, **notre radio associative**, modèle de longévité, est **toujours présente** dans le P.A.F. haut-alpin, et ce malgré les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Cela est rendu possible par **le travail au quotidien des salariés et des bénévoles**, mais aussi aux **nombreux et fidèles soutiens financiers**.

Nous tenons donc à **remercier tous celles et ceux** qui font que l'aventure continue : collectivités, partenaires, salariés, bénévoles, auditeurs, ...

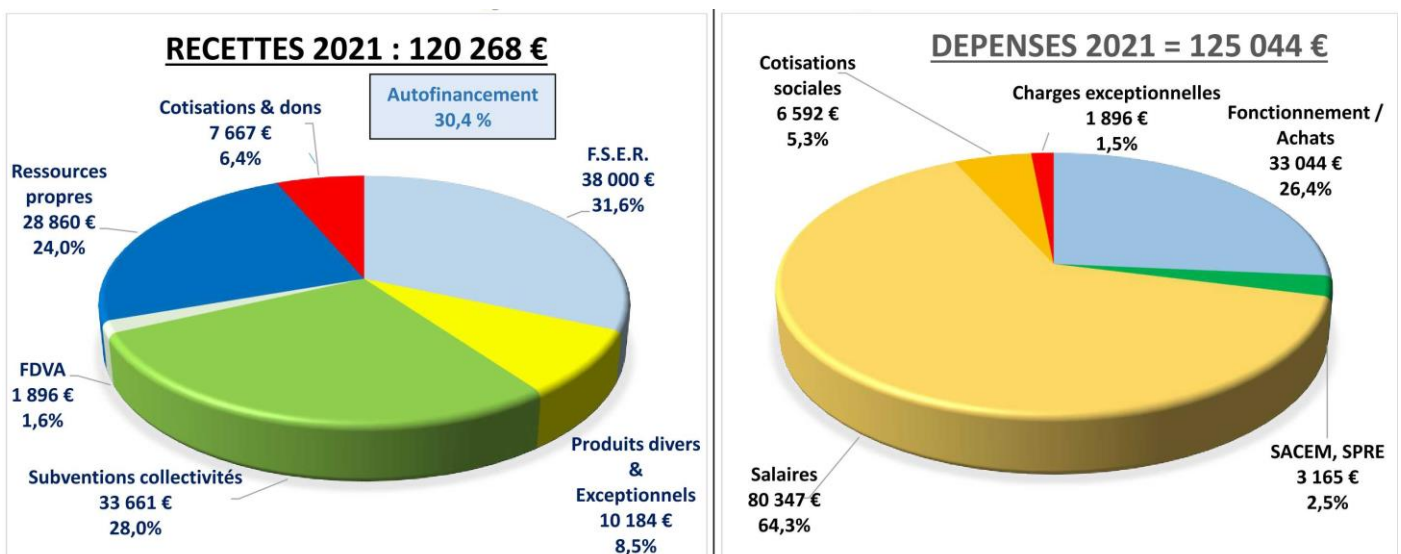
Vote sur le rapport d'activités 2021

Contre : 0 / Abstention : 0

A l'issue du vote, le rapport d'activités 2021 est adopté à l'unanimité.

3. Présentation du bilan financier 2021

- Le trésorier et le président présentent le bilan financier 2021 qui laisse apparaître un déficit de - 4.777 €.



Le problème de la diminution des subventions FSER (pas de subvention sélective depuis 2 ans) est abordé.

Simon Becquet, qui a suivi une formation FSER via la CNRA, l'explique ainsi :

- Premier constat : il faut rédiger avec une grande précision le rapport, bien que sur ce point, aucune indication n'était fournie au préalable !

En collant mieux à la présentation demandée, on peut déjà espérer récupérer 5.000 €, sans rien changer à ce que l'on fait déjà.

- Deuxième constat : L'information locale quotidienne n'est pas valorisée par le FSER, ce qui compte, ce sont les « opérations exceptionnelles » (soit tout ce qui n'est pas dans la grille « normale », ex : les directs à l'extérieur).

Les principaux critères (éliminatoires) sont :

- Culture et éducation
- Développement local/Environnement
- Lutte contre les discriminations.

Le trésorier remercie ensuite les collectivités locales qui ont subventionné **ram05**.

Concernant les pertes 2021 : plus de subvention de fonctionnement de la région (depuis 2 ans), à quoi s'ajoute la crise sanitaire.

Apports financiers particuliers :

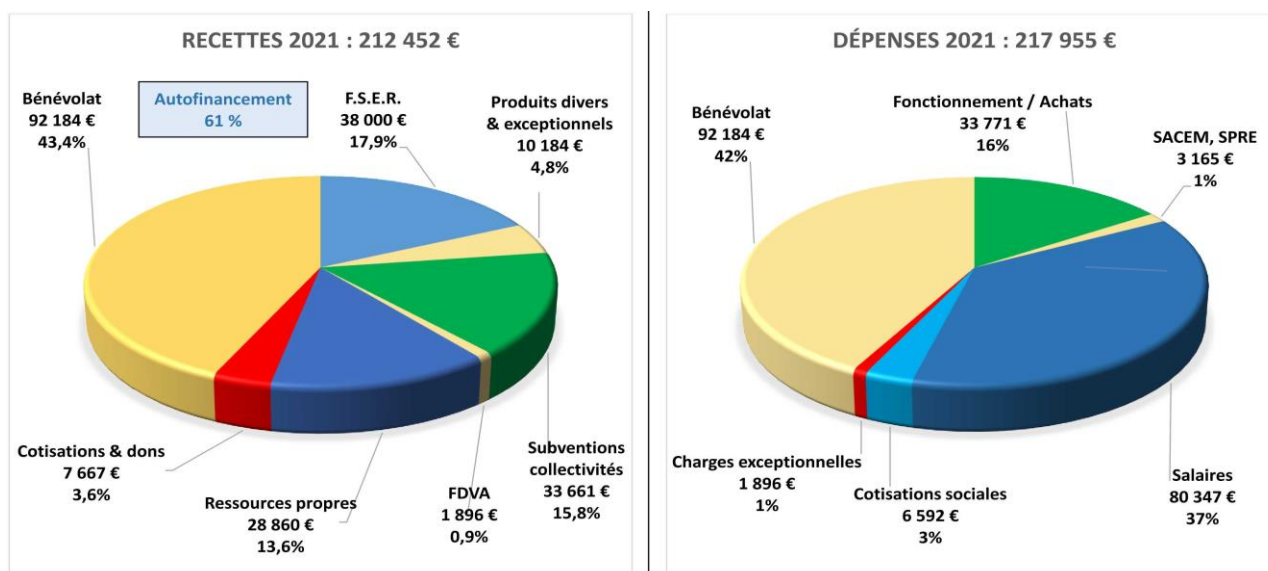
- Campagnes de spot (10.000 € de la Région en 2020 et 5.000 en 2021), podcasts créés et facturés à nos partenaires (Pays des Écrins : parcours Célestin Freinet en pays des Ecrins, itinéraire raquettes à Puy st Vincent)

D'autres partenariats de podcasts sont en préparation ou en discussion (ex : Château de Montmaur/CD05).

- Arrivée de nouveaux partenaires (ex Com.Com. Champsaur-Valgaudemar, Com. Com. Guillestrois-Queyras).

Le déficit est important, mais nous restons optimistes pour l'avenir, grâce aux partenariats et à l'augmentation de subventions que l'on peut espérer via le FSER sélectif.

L'intégration du bénévolat dans le bilan financier permet de montrer le poids réel du travail réalisé par tous les bénévoles de notre association : animateurs, administrateurs, ...



Questions des adhérents :

- Combien de salariés actuellement ? Et pourquoi des charges sociales aussi peu élevées ?
ram05 a 5 salariés (3,8 EQTP) mais les salaires sont bas et ce sont des temps partiels, donc nous bénéficions d'exonérations au niveau des charges sociales.

- Comment a été estimée la part de bénévolat ?

Cela a été fait avec le comptable, après recensement des heures effectuées par chaque bénévole (animateurs et administratifs).

- Coût du partenariat avec RFI ?

Le partenariat avec RFI est gratuit.

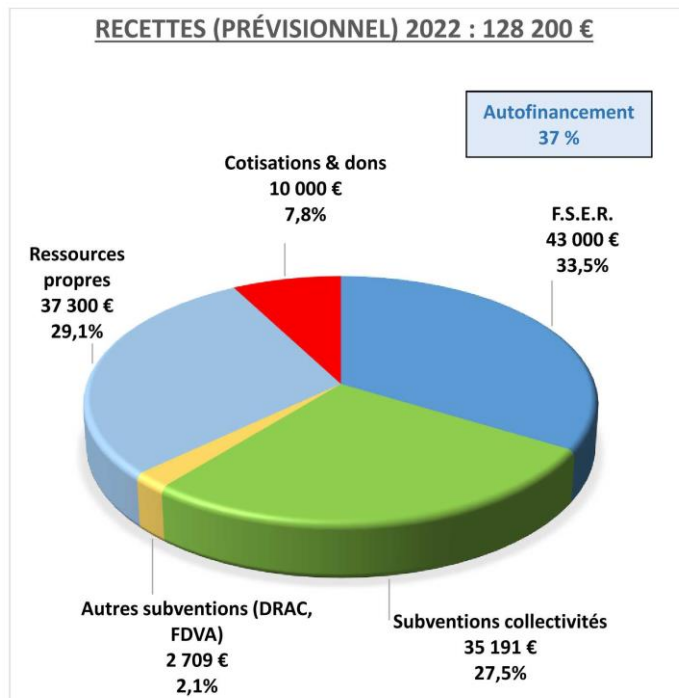
Vote sur le rapport financier 2021

Contre : 0 / Abstention : 0

Le rapport financier est donc adopté à l'unanimité.

Quitus est donné au trésorier.

4. Présentation du budget prévisionnel 2022



- Comme expliqué précédemment, on table sur une augmentation raisonnable du FSER. D'autre part, le simple fait d'arriver à un chiffre d'affaires de 130.000 € augmenterait de fait la subvention d'exploitation FSER de 2.000 € (40.000 au lieu de 38.000 actuellement).
- Enfin, nous ferons des demandes de subvention pour les 40 ans de la radio.

Vote sur le budget prévisionnel 2022

Contre : 0 / Abstention : 0

Le budget prévisionnel est donc adopté à l'unanimité.

5. Présentation des changements et projets 2022

• **Constat** : depuis des années, il est difficile de renouveler les membres du C.A. et du bureau (crise du bénévolat, usure pour certains, ...).

La solution serait de mieux intégrer les salariés à la gestion de l'association en leur déléguant certaines tâches du Bureau. Un salarié-référent (interlocuteur entre les salariés et le Bureau) serait créé.

Une refonte de notre grille des programmes permettra ces changements.

Celle-ci apportera également une certaine fraîcheur en :

- en apportant plus de vie, de fraîcheur et de décontraction à l'antenne
- en parlant plus de la vie de l'association
- en nous permettant de faire des directs en extérieur plus souvent
- et au niveau du traitement de l'actualité, *en traitant rapidement ce qui peut l'être, pour pouvoir traiter en profondeur ce qui doit l'être.*

Sur proposition des salariés, le Bureau a donc travaillé – en lien avec eux - sur le transfert de certaines tâches du bureau vers les salariés.

Certains dossiers seraient entièrement pris en charge par les salariés : FSER (partie sélective), dossiers de partenariats, gestion des stagiaires, dossiers de subvention.

D'autres dossiers seraient gérés en binôme bureau/salariés. D'autres enfin continueraient à incomber au Bureau.

Ces transferts permettraient de gagner en efficacité puisque ce nouveau mode de fonctionnement supprimerait des allers-retours fastidieux et chronophages entre le Bureau et les salariés pour rechercher les informations demandées dans les dossiers.

Dans le même esprit d'améliorer l'efficacité de notre communication en interne, les salariés ont choisi un référent qui sera le lien privilégié avec le bureau : ce sera Paul Vintache.

• **Nouvelle grille** :

Pour pouvoir mettre en œuvre les changements proposés précédemment, il faut libérer du temps aux salariés (gestion des dossiers administratifs, ...), et donc modifier la grille des programmes.

Nous avons profité de la réflexion engagée à ce sujet pour réfléchir également à un rafraîchissement de la grille, tant sur le fond (traitement de l'information) que sur la forme (plus de convivialité à l'antenne).

Paul Vintache présente ce projet de nouvelle grille des programmes, dont les grandes lignes seraient :

- Apporter plus de vie, de fraîcheur et de décontraction à l'antenne
- Parler plus de la vie de l'association

- Au niveau du traitement de l'actualité : on peut gagner du temps sur certains sujets d'actualité non essentiels et creuser par contre des sujets de fond. C'est un souhait de nos journalistes.

- La matinale (8h30-9h)
 - Revisitée, rafraîchie, pour rompre la routine
 - Changement de l'ordre des rubriques
 - Présentation de nouveautés musicales
- Nouvelle formule pour la tranche de la mi-journée (12h-12h45), dont Christophe assurera l'animation, en créant du lien entre les différentes rubriques. Cette tranche d'informations prendrait 2 formes :
 - Du lundi au jeudi :
 - brève prise de parole d'intro à 11h59
 - 11h59 : brève prise de parole pour lancer la tranche d'infos
 - 12h : journal de RFI
 - 12h10 : chronique
 - 12h20 : musiques, choisies et présentées par Christophe et/ou par le journaliste
 - 12h30 : Journal d'actualités locales comprenant :
 - * « **Le 05 minutes** », l'info synthétisée, avec brèves et éventuellement 1 ITV
 - * « Les rendez-vous » non culturels
 - * « À l'affiche » : un sujet culturel à propos d'un évènement à venir avec des sons d'interview, « Les rendez-vous culturels », ...
 - Le vendredi :
 - brève prise de parole d'intro à 11h59
 - 12h : Parole Donnée (au lieu du samedi)
 - 12h30 : Journal d'actualités locales avec un nouveau format, « **le Forum hebdo** », co-animé par 2 journalistes et ainsi constitué :
 - 3-4 sujets de fond
 - Rubrique Ça s'est passé cette semaine
 - Rubrique Vos sorties du weekend (les rendez-vous du weekend)

Ce « Forum hebdo » serait rediffusé à 18h30.

Parole donnée serait rediffusée à 19h.

- Par ailleurs, une nouvelle chronique intitulée « La vie de ram05 » ferait son apparition, le lundi à 12h10, en direct, avec :
 - Annonce des programmes de la semaine
 - Annonce d'éventuels évènements exceptionnels sur l'antenne
 - Temps de parole du Bureau, selon l'actualité
 - Présentation d'une émission ou chronique d'un(e) bénévole

- Enfin, au niveau des publications sur le site internet / l'application mobile :
 - Publication de brèves
 - Publication des sujets de fond (passés à l'antenne le vendredi)
 - Publication des sujets culturels des partenaires

- Question des adhérents :

Quel est le temps de journalisme pris par les nouvelles activités administratives ?
500 heures environ pour le total de l'activité.
Certains trouvent que cela fait beaucoup ...

- Questions posées aux adhérents :

- Proposition d'inclure des plages de programmes musicaux le dimanche.
 Il est souligné la qualité de certaines émissions de rfi le dimanche : il faudrait donc étudier la grille de rfi ce jour-là avant d'inclure ces programmes musicaux.
 Le président propose de mettre un petit groupe de travail sur cette question.

- Rediffusion du « Le 05 minutes » à 13.30 ?
 La majorité est pour.

- **Vote sur les projets 2022 :**

Contre : 0 / Abstention : 2

A l'issue du vote, les projets 2022 sont donc adoptés.

6. Elections au C.A. : 5 postes à renouveler, arrivant à échéance

- 3 postes pour les personnes physiques (élus pour 3 ans)
Titulaires sortants : Elie Ducos, Fabien Fléchar, Norman Lancelot

- 2 postes pour les personnes morales (élus pour 1 an)
*Titulaires sortants : Association La Rûche (Patrick Pichard),
 Librairie Charabia (Aurélien Peyré)*

- **Vote pour les administrateurs "personnes physiques"**

Candidat(e)s : Elie Ducos, Norman Lancelot et Patrick Takerkart

Contre : 0 / Abstentions : 2 (Elie Ducos)

A l'issue du vote, sont élus : Elie Ducos, Norman Lancelot et Patrick Takerkart

• **Vote pour les administrateurs "personnes morales" élus pour 1 an (2 candidats déclarés)**

Une seule candidature : Association La Rûche (Patrick Pichard)

Contre : 0 / Abstentions : 0

A l'issue du vote, est élu pour 1 an l'association La Rûche (Patrick Pichard)

Reste 1 poste à pourvoir

• Enfin, **le représentant des salariés** au C.A. de **ram05** pour 2022 est Paul Vintache (choix des salariés).

Le nouveau Conseil d'Administration de ram05 est ainsi constitué :

- Personnes physiques :

Bernard DESCAMPS (2021), Elie DUCOS (2022), Jean-Louis DUTERTRE (2021),
Daniel FAURÉ (2021), Norman LANCELOT (2022), François HELLER (2020),
Patrick TAKERKART (2022), Jean-Bernard OURY (2020),
Marie-Claude Ryckebusch-Lozza (2020)

- Personnes morales : . Association La Rûche (Patrick PICHARD)
. 1 poste vacant

- Le représentant des salariés de l'association : Paul VINTACHE

- Le représentant de la Communauté des Communes de Serre-Ponçon : Jean-Pierre GANDOIS

- La représentante de la Commune d'Embrun : Jehanne MARROU

- La représentante de la Commune de Guillestre : Christine PORTEVIN (suppléant : Stéphane FIORONI)

Suite à cette élection, un Conseil d'Administration est convoqué le 31/03/2022 pour élire le nouveau bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le président.

Le Président
Daniel Fauré



Les Secrétaires de Séance
Marie-Claude Ryckebusch-Lozza
Jean-Bernard Oury

